

## Programme de Formation

# Violence conjugale : connaître et utiliser l'ordonnance de protection pour aider les victimes

## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### Public visé

Travailleurs sociaux, bénévoles et salariés d'associations initiés à la question des violences conjugales

### Objectifs pédagogiques

Connaître le dispositif de l'ordonnance de protection.

Comprendre son utilité.

Savoir informer une personne victime et l'aider à faire valoir ses droits.

### Description

#### Le cadre législatif de l'ordonnance de protection

- Historique législatif.
- Intérêt et utilité de l'ordonnance de protection pour les victimes de violence conjugale.
- L'articulation de l'ordonnance de protection avec les autres dispositifs.

#### Le dispositif d'ordonnance de protection

- Les conditions posées par la loi.
- Les demandes possibles dans le cadre de l'ordonnance de protection.
- Les conséquences d'une ordonnance de protection.

#### L'ordonnance de protection en pratique

- Les modes de preuve pour constituer la demande.
- La jurisprudence : pratique des tribunaux concernant l'ordonnance de protection.
- La constitution d'une demande d'ordonnance de protection.

### Prérequis

Aucun

### Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.



## Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)